



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Février 2023

20 h

Liste des délibérations examinées

L'an deux mille vingt-trois, le seize février à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du neuf février 2023, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

Adoption du procès-verbal de la séance du 28 Novembre 2022 : **adopté à l'unanimité.**

AFFAIRES GENERALES

2023-01-01 Legs de Madame Jeannine DAUDET: **refus du legs à l'unanimité,**

FINANCES

2023-01-02 Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (budget principal, budget assainissement), **adopté à l'unanimité**

2023-01-03 Budget Principal – Dossier de Demande de Subventions pour les travaux de rénovation énergétique dans les locaux de l'école maternelle, **adopté à l'unanimité**

2023-01-04 Budget Principal – Dossier de demande de subventions pour les travaux sur le site du parc des sports (tranche 3) : **adopté à l'unanimité**

2023-01-05 Budget Principal – Dossier de demande de subvention pour travaux de rénovation du parc luminaire d'éclairage public : **adopté à l'unanimité**

2023-01-06 Budget Assainissement – Autorisation travaux réfection réseau dans la Baïse : **adopté à l'unanimité**

RESSOURCES HUMAINES

2023-01-07 Projet de création de deux postes dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs et modification du tableau des effectifs : **approuvé à l'unanimité**

2023-01-08 Projet de convention de mise à disposition d'un agent communautaire à la mairie : **approuvé à l'unanimité**

2023-01-09 Projet de convention de mise à disposition de 3 agents de la communauté auprès de la mairie pour assurer la garderie de la pause méridienne : **approuvé à l'unanimité.**

2023-01-10 Projet de signature convention «Petite Villes de Demain» : **approuvé à l'unanimité.**

DECISIONS DU MAIRE

Monsieur Le Maire a rendu compte au Conseil Municipal des différentes décisions qui ont été prises dans le cadre de sa délégation de pouvoir donnée lors de la séance du 10 Juillet 2020, pour qu'il agisse au nom de la Commune pour la durée de son mandat, à savoir :

★ **Décision portant sur l'attribution du marché public de mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un dojo et d'une salle de réception au stade municipal.**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'attribution du marché public de mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un dojo et d'une salle de réception au stade municipal à la SARL ARNAUD BALAS Architecte, sis 3 Rue Marie Curie à PAVIE, Gers pour un montant de 48 950 €.H.T.

★ **Décision portant sur le marché de fourniture et d'installation d'un système de vidéoprotection sur la Commune de Mirande.**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'attribution du marché de fourniture et d'installation d'un système de vidéoprotection sur la Commune de Mirande à ELECTRONIC SERVICE, sis 73C Rue du Docteur Guinier à SEMEAC, Hautes-Pyrénées, pour un montant de 48 300 €.H.T.

★ **Décision portant sur le marché d'étude diagnostique du fonctionnement et schéma directeur d'assainissement collectif.**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'attribution du marché d'étude diagnostique du fonctionnement et schéma directeur d'assainissement collectif à la Société Boubée Dupont Eau et Environnement (BDEE) sise à SEMEAC, Hautes-Pyrénées pour un montant de 68 935 €.H.T. auquel se rajoute la prestation supplémentaire des levées topographiques du TN de l'ensemble des tampons pour 9 180 €.H.T. et l'inspection de 60 regards pour 2 340 €.H.T.

★ **Décision portant location temporaire d'un local « Espace des clarisses ».**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la location à la délégation Pyrénées Gascogne Secours Catholique un local municipal au rez-de-chaussée de l'aile gauche de l'Espace des Clarisses d'une surface de 105 m² situé 4 Place de la Halle à compter du 1^{er} décembre 2022 jusqu'au 31 mai 2023 pour un loyer mensuel de 400 €.T.T.C

★ **Décision portant sur la vente d'un bien mobilier d'occasion**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la vente de matériel d'occasion sur le site AGORASTORE en l'occurrence une balayeuse HAKO CITY MASTER, année 2010 inscrite à l'actif de l'assainissement sous le n° 130 pour un montant de 3 585 €.

★ **Décision portant sur une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Gers au titre de la DDR+**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la sollicitation de la Commune pour le projet de rénovation énergétique de l'Ecole Maternelle la dotation départementale rurale + (DDR+) proposée par le Conseil Départemental du Gers et une subvention auprès de la Région Occitanie dans le cadre du programme « Bourg-Centre ». Le coût global de l'opération est de 404 278.21 €.H.T. : **le Conseil Municipal après avoir entendu son Président, prend acte.**

La séance est levée à 21 h 30.

L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal est consultable en Mairie, Direction Générale des Services ou sur le site internet www.mirande.fr copies seront délivrées à la demande.